

Séance publique du 20 février 2023

Réception de

Madame Michèle VERDELHAN

Professeur émérite de l'Université Paul Valéry Montpellier 3
Académie des Sciences et Lettres de Montpellier

sur le III^e fauteuil de la section Lettres
laissé vacant par le décès de M. Guy Delande

Éloge de M. Guy Delande par Mme. Michèle VERDELHAN
Présentation de Mme. Michèle Verdelhan par M. Christian NIQUE
Intronisation de Mme. Michèle Verdelhan par M. Bernard LEBLEU

Séance publique du 20 février 2023

Éloge du professeur Guy DELANDE

Michèle VERDELHAN BOURGADE

Professeur émérite de l'Université Paul Valéry Montpellier 3
Académie des Sciences et Lettres de Montpellier

Monsieur le Président,
Monsieur le Secrétaire Perpétuel,
Madame la Présidente de la section des Lettres,
Mesdames et Messieurs les Élus et Personnalités,
Mesdames, Messieurs,
Chères Consœurs, Chers Confrères,
Chères et chers parents et amis,

En 1953, le philosophe du langage Wittgenstein mettait en garde contre les pièges du langage, notamment contre « l'ensorcellement de notre entendement par les ressources du langage »¹. Et un discours de réception, malgré son apparent formalisme, n'est pas exempt de pièges, mettant son auteur dans l'embarras, pour de multiples raisons.

S'inscrire dans une tradition, noble, ancienne, très cadrée, tout en marquant sa propre personnalité (l'ethos de la rhétorique) n'est-il pas une sorte de double contrainte, laquelle d'après l'école de Palo Alto peut mener à la folie ? Mes consœurs et confrères y ayant apparemment échappé, je veux garder espoir.

Produire un discours qui a ses règles pourrait sembler facile. Mais quelles règles ?

Celles de la rhétorique antique, dont Michel Gayraud avait admirablement adapté les contraintes lors de son propre discours de réception ?

Ou celles de la linguistique basée sur un corpus, celui, bien fourni, des discours de réception tenus dans cette assemblée même ?

J'ai retenu de ce corpus quelques principes de base : reconnaissance, modestie, éloge, le RME du néophyte académicien, dont la mise en place n'est toutefois pas si simple.

Le R, la reconnaissance : comment exprimer sa reconnaissance sans être lourdaud, fayot, entre le trop appuyé, qui sent le faux, et le pas assez, qui fait son désinvolte ? Je choisis la simplicité, et je vous dis toute ma gratitude pour m'avoir admise au sein de votre compagnie. J'ai une attention particulière envers Michel Gayraud, dont je reparlerai, qui y a œuvré avec amitié, ténacité et indulgence, et je remercie vivement le recteur Christian Nique d'avoir accepté de prendre le relais malgré ses lourdes charges.

Le M de la modestie représente un piège bien pire. Comme l'a très justement fait remarquer un confrère, dans son propre discours de réception, se montrer trop modeste inquiéterait fort toutes celles et tous ceux qui ont permis cette admission. Et il vaut mieux

¹ Ludwig WITTGENSTEIN, 1953, *Recherches philosophiques*, § 109. Tr. Fr. Paris, Gallimard, 2004. Titre original : *Philosophische Untersuchungen*, tr. angl. *Philosophical Investigations*, Oxford, Blackwell Publishers Ltd.

éviter de tomber dans les excès d'un Éric Satie à qui l'on prête le mot : « Moi, pour la modestie, je ne crains personne.

Le E de l'éloge a révélé une nouvelle complexité. La tradition académique veut en effet que lorsqu'un éloge n'a pu être prononcé par le successeur, ce qui est le cas de Guy Delande, il revient au successeur de celui-ci de reprendre le flambeau, au moins brièvement. À cela s'ajoute le décès de Michel Gayraud, mon parrain, ce qui a conduit à une situation inédite : l'unicité de l'éloge à subdiviser en trois parties, deux hommages et l'éloge proprement dit.



1. Michel Gayraud, 1939-2022.

Le premier hommage, je le rendrai à Michel Gayraud. Son éloge sera plus tard prononcé par son successeur sur son fauteuil, mais c'est à titre personnel que je souhaite exprimer toute la révérence que j'éprouvais envers sa très vive intelligence, sa culture, sa finesse d'analyse, ses qualités diplomatiques. Il possédait la véritable élégance du savoir, celle de la simplicité., et n'appréciait ni les dogmatiques ni les pédants Il fut à l'Académie un président estimé, apprécié tant pour sa science profonde mais jamais pesante que pour ses qualités relationnelles et son engagement entier au service de la Compagnie. Il tenait beaucoup à cette cérémonie, il y est présent, dans nos pensées.

Je suis honorée de rendre hommage également à Marcel Nussy Saint-Saëns, prédécesseur de Guy Delande, grâce aux éléments qu'a bien voulu me fournir son fils José, présent ce soir, que je remercie vivement.

Né à Béziers en 1906, de Jean Nussy et Valentine Lesueur, nièce du compositeur Camille Saint-Saëns, Marcel Nussy deviendra Nussy-Saint-Saëns en 1929, par décision de justice entérinant la volonté du compositeur, qui considérait ces enfants comme les petits-enfants qu'il n'avait pas eus lui-même. Devenu juriste puis magistrat, Marcel Nussy va poursuivre une carrière exemplaire dont je soulignerai ici trois épisodes marquants.

Le premier se situe en 1940. Il est alors, en tant qu'intendant militaire, chef du transit maritime du port de Bordeaux. Son fils raconte : « Lors de l'armistice, il déclare qu'il ne sert pas la France pour remettre le port à un officier allemand, il brûle ses archives et documents et passe une succession de coups de téléphone notamment aux gares qui travaillent avec le port de Bordeaux, pour les avertir de l'arrivée de l'ennemi et leur demander de distribuer les vivres et autres marchandises à la population ou de les détruire. » Esprit de décision, courage, et surtout idée juste du devoir. Ce qui le conduira à rendre de nombreux services à la Résistance.



2. Marcel Nussy Saint-Saëns, 1906-1998.

En 1953, ses qualités vont à nouveau être mises en lumière, lors du procès à Bordeaux des criminels de guerre de la retraite allemande de 1944, notamment ceux du massacre d'Oradour sur Glane. De nombreux magistrats ont refusé de présider le jury, Marcel est le seul à avoir accepté. La famille vit alors une période dramatique, sous protection policière, en raison de menaces de mort. « Je me souviens, dit son fils, avoir vu les cheveux de mon père devenir blancs en une semaine ». Le verdict sera sans concession, mais annulé ensuite par une loi d'amnistie.

Un troisième moment fort se situe en 1961, où il a présidé la Cour d'Assises de la Gironde lors du dernier procès de Marie Besnard, surnommée « l'empoisonneuse de Loudun », une affaire fort complexe.

À partir de 1963, il poursuivra sa carrière à Montpellier comme Président du Tribunal d'Instance, puis Président de Chambre à la Cour d'appel. 1973 voit à la fois son départ à la retraite et son admission à l'Académie, dont il assurera la présidence en 1986. Il décède en 1998, après une carrière dédiée à non seulement à la justice, mais au devoir et à l'honneur.

Oui, la modestie s'impose, sans fard ni fioriture, face à un tel prestigieux prédécesseur, et je voudrais aussi citer Joseph Vianey, parce que c'est dans l'amphi Vianey de l'ancienne Faculté près de la cathédrale que j'ai fait mes études de Lettres, écouté des professeurs impressionnants comme Guy Degen ou le doyen Jourda en littérature ou Charles Camproux en linguistique. Vianey est resté trente-et-un ans sur le fauteuil 3, c'est un record de longévité que je ne suis pas certaine de battre, malgré quelques gènes favorables.

Il est temps maintenant d'évoquer la mémoire de Guy Delande.



3. Guy Delande

1. L'homme en privé

Contrairement à toutes les règles de la rhétorique, et j'espère que les mânes de Michel Gayraud ne s'en offusqueront pas, je vais commencer par la fin de l'histoire.

Le 17 mars 2019 Guy Delande est décédé, à 77 ans, après une courte mais implacable maladie, décelée seulement quatre mois auparavant. Son père, décédé en 1978 à 78 ans, avait connu lui aussi un cancer vingt ans auparavant, et cela représentait pour Guy Delande une menace latente qu'il redoutait énormément. Âges de décès semblables, maladie de même famille : coïncidence ou marque du destin à travers les générations ?

Il laissait derrière lui une famille qui lui était fortement attachée, et de nombreux amis ou relations. Il a fait l'admiration de tous ceux qui l'ont fréquenté, allant même jusqu'à une affection profonde et non convenue. Pour moi, qui n'ai pas eu la chance de le connaître directement, ce fut une ressource précieuse, car toutes et tous m'ont apporté sans réticence leur témoignage. Je remercie tout particulièrement son épouse Jacqueline, présente ce soir avec son fils Thierry et ses trois petites-filles, mais aussi à Éric et Anne, ses autres enfants, pour leur confiance et leur disponibilité. Merci également à Jean-Marie Carbasse, Annie Lamboley, Gérard Boudet, Max Ponceillé, Olivier Jonquet, et son parrain malheureusement décédé en 2021, René Baylet, qui malgré son état de santé, avait bien voulu témoigner, à Nancy Cavalier, directrice du CESEGH² et à ses collaboratrices, aux professeurs Alain Dimeglio et Jean-Bernard Dubois, à Jacques Guin, merci à tous de leur bienveillance.

Outre l'estime profonde qu'il a suscitée chez tous, et qui est bien autre chose qu'un simple respect post-mortem, une autre caractéristique se dégage de ces entretiens. C'est dans l'existence de Guy Delande, au moins dans les vingt dernières années, une division nette de sa vie en deux pôles : le professionnel et le familial. Division du temps, de l'activité et du comportement, en deux compartiments distincts. La plupart de ceux qui appréciaient et connaissaient Guy Delande dans la vie professionnelle, n'avaient pas accès à sa vie familiale. Comme me l'avait dit l'un d'eux : « C'était un ami, et même un grand ami. Mais je ne connais pas sa femme et je ne suis jamais allé chez lui. » L'inverse était vrai aussi : ses enfants m'ont avoué qu'ils ne savaient pas grand-chose de la vie professionnelle de leur père.

C'est donc à la recherche paradoxale d'un double inconnu que j'ai dû me lancer, aidée par ces témoignages, et bien sûr par les nombreux écrits qu'il a laissés. J'ai pris plaisir à cette découverte de l'homme, et à mon initiation forcée à l'économie de la santé. Le portrait que je vais vous soumettre en est le produit, qu'il faut prendre avec circonspection. C'est toujours Wittgenstein qui nous en avertit : le discours n'est pas la réalité, le mot n'est pas la chose, la carte n'est pas le territoire, et mon portrait de Guy Delande ne sera pas Delande. Il s'efforcera toutefois, bien modestement d'ailleurs, de rendre hommage tant aux deux facettes de sa personnalité, et peut-être, de repérer les liens sous-jacents à ces deux pôles si bien délimités que je me sens obligée de suivre moi-même cette distinction.

L'homme d'abord.

Né à Montpellier le 20 juillet 1942, Guy Delande est le cadet de deux enfants dans une famille d'enseignants, dont la carrière a commencé en Algérie, s'est poursuivie à Plaissan, à Castelnaud à l'école Jules Ferry, puis à Joffre pour le père tandis que la mère enseignait en maternelle. De 14 ans son aîné, son frère deviendra intendant de lycée. Si le monde de l'éducation a ainsi pesé fort dès l'origine sur Guy Delande, le monde rural aussi. La famille paternelle œuvrait en Charente à Cognac, la famille maternelle venait de

² Centre d'Études Supérieures en Économie et Gestion Hospitalières.

l'Ariège, pour laquelle Guy Delande gardera un grand attachement et où il se rendra souvent en vacances en famille (et il y restait même parfois paraît-il un peu après la rentrée !).

Des études fluides le conduisent de l'école primaire à Castelnau avec son père, au Collège et Lycée à Joffre, où il obtient le bac Mathélem avec mention Bien en 1960. À l'Université de Montpellier, il aurait souhaité faire médecine, comme Nussy Saint-Saëns d'ailleurs, mais les réticences des parents le font s'orienter vers le droit. Son parcours d'études sans faute s'augmente d'un stage à la Banque de France dans l'été 1964. Insatiable travailleur, il suit parallèlement une licence à la Faculté des Lettres, en Sociologie, qu'il obtient avec mention en 1963. Dualité déjà, dans ces parcours, et signe de son intérêt pour l'humain.

Ses brillantes études de Droit lui valent d'être couronné d'un prix du Midi Libre le 11 novembre 1966. Tout en effectuant son service militaire à Montpellier comme enseignant à l'EAI de 1967 à 1969, il prépare, sous la direction du professeur Robert Badouin, le doctorat d'État en Sciences Économiques qu'il soutient en 1969. Docteur donc à 27 ans, c'est comme assistant à la Faculté qu'il prépare sa thèse complémentaire, soutenue en 1972, puis l'agrégation de Sciences Économiques qu'il obtient en 1975, à 33 ans. Un parcours mené tambour battant.

Les études, même sérieuses, ont parfois d'autres avantages. C'est qu'en 1964, rue de l'Université, se côtoyaient Faculté de Droit et Faculté des Sciences, avec une Bibliothèque universitaire dont la grande salle permettait les rencontres, muettes certes puisqu'il n'était pas permis de parler. Mais les regards peuvent être si éloquentes ! Et c'est ainsi que Guy Delande, étudiant en droit, rencontra Jacqueline Dupré-Bernardi, étudiante en mathématiques et l'épousa le 18 juillet 1966. Suivra la naissance en 1970 des jumeaux Thierry et Éric, puis d'Anne en 1975.

En 1975 voilà donc Guy Delande à 33 ans, docteur, agrégé, marié et père de trois enfants. Voilà qui est rondement mené, et témoigne de son énergie, de sa solidité.

Une forte personnalité, sans aucun doute, mais une personnalité complexe.

Les collègues, confrères ou consœurs, sont unanimes à louer sa capacité de travail, son investissement et sa conscience professionnelle, son attention aux autres, à tous, y compris ses étudiants. L'accent est mis sur l'intelligence, la droiture, l'honnêteté intellectuelle d'un esprit rigoureux, à la démarche scientifique. Aimable en société, et même volubile, c'est un homme qui aime argumenter et convaincre. Très honoré de faire partie de l'Académie, à laquelle il a été élu en 1999, il s'est efforcé d'apporter une aide constante à travers des exposés éclairants et la présidence de la section des Lettres en 2017. C'est un homme respecté.

Ses amis enrichissent et nuancent l'éclairage. Membre très demandé dans différentes instances, lui-même n'aime pas se mettre en avant, il souhaite simplement se rendre utile. C'est un gros lecteur, une véritable bibliothèque à lui tout seul dira l'un d'eux, il aime discuter d'économie politique (tendance Raymond Barre !), échanger sur les problèmes du monde, mais aussi marcher ou faire du vélo ! Adeptes d'une vie régulière, sans excès, jamais négligé dans sa tenue, soucieux de stabilité (y compris dans la régularité des dates et lieux de déjeuners amicaux !), cette force apparemment tranquille cache pourtant un inquiet, fébrile dira l'un, pessimiste dira un autre.

Ce que ne contrediront pas celles et ceux qui l'ont le mieux connu, son épouse et ses enfants. L'homme privé est casanier, aime le calme, et passe de longues heures dans son bureau à travailler, à lire aussi, des ouvrages professionnels, des journaux, et surtout des biographies historiques dont il est friand. Il aime bricoler, il jardine, et s'occupe de tous les aspects administratifs de la vie familiale. Perfectionniste et anxieux, il est soucieux que tout soit prévu, ce qui le tient à l'écart des voyages touristiques, trop

incertains, et le conduit à s'inquiéter fréquemment pour sa santé. Surtout, il assure une forte présence paternelle, très proche, toujours prêt à aider sa famille, « toujours là quand on en a besoin », dont le principe d'éducation est : « On doit faire les choses comme il faut ». Volubile à l'extérieur, en famille il est peu bavard et plutôt secret. Mais c'était un « vrai papa », diront ses enfants. Quel plus beau compliment ?

De quoi parlait-on à la maison ? Jamais de son métier, mais de sujets variés. Les enfants savaient bien que leur père était professeur à l'Université, qu'il corrigeait des copies (souvent mauvaises apparemment !), et qu'il avait beaucoup de travail. C'est à peu près tout. N'y avait-il donc rien d'autre à savoir ?

2. Un professionnel reconnu

2.1. La carrière

Reprenons donc le fil de la biographie, afin d'évoquer sa carrière.

Après l'agrégation obtenue en 1975, plutôt que de prendre un poste à Toulouse, il préfère aller à l'université de Tunis où il compte rester quatre ans avec sa femme et ses trois enfants, dont la petite dernière âgée de quelques mois. Mais le gouvernement tunisien, qui souhaite arabiser l'enseignement supérieur, réduit le temps des coopérants français. Guy Delande revient à Montpellier en 1977. Professeur à la Faculté de Droit et de Sciences économiques, membre de multiples instances, il prendra sa retraite en 2011, mais conservera une grande activité dans l'éméritat jusqu'à son décès en 2019.

Derrière ce déroulé apparemment simple d'une carrière rectiligne se dissimule une énorme activité d'enseignant, d'organisateur et de chercheur, devant laquelle on ne peut qu'être admiratif.

Guy Delande c'est d'abord un enseignant, fonction à laquelle il est très attaché, peut-être par héritage de son milieu familial. Et quel enseignant ! Comme l'a dit un de ses anciens étudiants, « à la fin d'un cours de Monsieur Delande, on se sentait plus intelligent », bel hommage à sa capacité pédagogique. Un vrai « prof », dira aussi Nancy Cavalier. Et un prof fort actif.

Car Guy Delande allie enseignement, recherche et responsabilités administratives diverses, ce que n'assument pas tous les universitaires, tant s'en faut.

À l'université, il a créé et géré de nombreux enseignements et diplômes, comme le DESS Économie et Gestion hospitalière Privée, créé en 1989, devenu le master professionnel *Ingénierie de Projets et Gouvernance des Établissements de Soins Privés*. Il a été responsable de plusieurs diplômes d'université³. Il a aussi dirigé le Service de la Formation Continue de l'Université Montpellier 1 (DIDERIS). À quoi il faut ajouter des cours donnés à Sciences Po Paris ou à l'École Nationale Supérieure de Sécurité Sociale de Saint-Etienne. Responsable de l'Équipe de Recherche en Économie de la Santé au sein du LAMETA⁴, il a également participé à l'activité de l'Unité de Biostatistique, Épidémiologie, Recherche-Clinique et Économie de la Santé⁵, dirigée par Jean-Pierre Daurès.

³ *Management Infirmier, Qualité en Établissements Sanitaires et Médico-sociaux, Économie de la santé et méthodologie des évaluations, Management infirmier, Direction et Gestion de S.S.I.A.D.*

⁴ Laboratoire montpellierain d'économie théorique et appliquée.

⁵ EA n° 2415 - Institut Universitaire de Recherche Clinique – Université de Montpellier I.

Il mène de plus de nombreuses actions hors du cadre strict de sa Faculté, toujours en lien toutefois avec ses préoccupations universitaires et son rayonnement extérieur est considérable.



4. Guy Delande dans l'action.

Il participe à des séminaires de formation de haut niveau : à Science Po Formation, au CNESS, Centre National d'Études Supérieures de Sécurité Sociale à Saint-Etienne⁶, ainsi qu'aux activités des diverses structures nationales regroupant les économistes de la santé⁷.

Il réalise des expertises notamment pour l'ANAES⁸, aujourd'hui HAS (Haute Autorité de Santé) et pour la base de données CODECS⁹; première base de données francophone sur l'évaluation économique en santé.

Il s'est particulièrement investi auprès du CHU de Montpellier, dont il a co-dirigé la Structure Fédérative de Recherche ASMES, Université de Montpellier et CHU, et présidé la Commission de l'activité libérale. Il a participé à la Commission administrative paritaire, au Conseil de surveillance, à la Commission des usagers.

On fera une place à part à son importante activité au CESEGH, Centre d'Études Supérieures en Économie et Gestion Hospitalière, fondé en 1989, et auquel le docteur Max Ponseillé a associé Guy Delande très tôt comme directeur des études. Ce centre lié à la Faculté de Médecine fonctionne comme un organisme de formation à la fois initiale et continue, avec formations diplômantes validées par l'université. Dans tous les secteurs de la santé, la formation professionnelle est primordiale, que ce soit en milieu ouvert ou hospitalier. Et ce n'est pas peu dire que Guy Delande a consacré à cette question une grande partie de son énergie, comme enseignant ou créateur de diplômes qui délivrent la certification de compétences reconnues chez des administrateurs, des gestionnaires ou des personnels soignants.

Enseignement et administration de l'enseignement, création de nombreux diplômes, administration de la recherche, passion pour la formation qu'elle soit initiale ou continue, liaison assurée entre Faculté des Sciences économiques, Faculté de

⁶ Devenu en 2004 l'EN3S (École Nationale Supérieure de Sécurité Sociale).

⁷ Notamment Collège des Économistes de la Santé, GS Santé.

⁸ Agence Nationale d'accréditation et d'Évaluation en Santé.

⁹ Connaissances et Décisions en Économie de la Santé.

Médecine, CHU et autres structures de santé, choix de la collaboration interdisciplinaire : on le voit, loin d'être un savant de cabinet, Guy Delande s'est impliqué dans la diversité des domaines reliés à ses axes de réflexion.

Cette activité vibrionnante d'enseignant, d'organisateur, d'administrateur, de consultant, d'expert, laisse-t-elle de la place à l'activité de recherche et de publications ? On pourrait croire que non, et pourtant... Il a produit 2 thèses, 2 ouvrages, 90 articles, chapitres ou contributions diverses, sans compter 26 directions de thèses. C'est un bilan considérable déjà au plan quantitatif. Il a surtout beaucoup apporté à un domaine en émergence, celui de l'économie de la santé.

2.2. De l'économie à la santé, un parcours d'humaniste

Une nouvelle dualité marque fortement les travaux de Guy Delande, celle des domaines de recherche, économie ET santé, bien illustrée par l'équilibre quantitatif des thèses qu'il a dirigées, treize dans chaque secteur. Si le point de départ des travaux en 1969 relève de la macro-économie, notamment de la finance internationale, ceux-ci s'orientent rapidement vers l'économie de la santé, qui prendra progressivement de l'importance, au point que, dans l'esprit de tous, Guy Delande deviendra LE spécialiste de l'économie de la santé à Montpellier.

Pourquoi cette évolution ? À cette question, sa famille et ses amis répondent d'une seule voix : il aurait souhaité devenir médecin plutôt que juriste, et se préoccupait lui-même beaucoup de santé. Son intérêt pour l'humain, manifeste dans la vie sociale, l'avait conduit, comme on l'a vu, à des études de sociologie, en parallèle avec le droit. Et il possédait aussi un vrai tempérament de découvreur, car le domaine de l'économie de la santé était à peu près inexploré à l'époque.

Cette dualité n'est-elle pas au fond une fausse dualité dont l'unité serait dans l'intérêt pour l'humain ?

Il a su en tout cas faire de ces deux domaines une belle et forte synthèse, riche de nombreux champs d'études dans chacun de ces secteurs.

Pour comprendre comment il a construit le lien entre les études d'économie et celles sur la santé, il faut d'abord remonter à ses premiers travaux, avant de balayer le large champ de ses nombreuses publications.

2.2.1. Que nous apprennent la thèse d'État et la thèse complémentaire sur la construction de sa vision économique ?

La thèse d'État soutenue en 1969, intitulée *Les transactions monétaires internationales (1958-1967)*, explore un domaine alors très peu connu en France, lancé aux États-Unis par Robert Mundell en 1956 avec une thèse au M.I.T. intitulée *Essai sur la théorie des mouvements internationaux de capitaux*¹⁰. Mundell avait alors 24 ans. Lorsque Guy Delande entame son propre travail de thèse, dix ans après, il a lui aussi 24 ans !

Une longue introduction de près de 80 pages étudie minutieusement l'histoire de l'apparition des postes monétaires dans la balance des paiements, à partir du XVI^{ème} siècle, comment on passe de comptes basés sur des biens matériels à des comptes virtuels, comment se bâtit la prééminence des USA après la première guerre mondiale, au détriment de la Grande-Bretagne et de la France, et comment émerge¹¹ la notion de

¹⁰ *International Trade and Factor Mobility*, M.I.T. 1956. Robert MUNDELL obtiendra le prix Nobel en 1999.

¹¹ Au sens de Jean Guittou, que Guy Delande cite : émerger c'est « apparaître à la surface et devenir objet de constatations ».

transactions monétaires internationales (désormais TMI) auprès des banques centrales et des organismes financiers spécialisés.

Le corps de la thèse étudie dans le détail l'évolution des TMI dans les pays de la CEE, en Grande-Bretagne et aux USA (pays à monnaie de réserve), le traitement des réserves officielles et l'apparition de nouveaux moyens de financement des États¹². Guy Delande y fait preuve de beaucoup de perspicacité. Par exemple, en explorant la dépendance entre les TMI et les économies nationales, il devine pourquoi la Grande-Bretagne choisira à un moment d'entrer dans l'Europe : « Peut-être est-ce là un pas significatif vers le développement d'une nouvelle complémentarité internationale »¹³ ! En examinant minutieusement le rôle du système monétaire international et l'installation de la prééminence du dollar, il y note le signe d'« un certain affaiblissement de la notion de frontière en matière de capitaux ». La suite lui a bien donné raison.

Outre la connaissance du phénomène, qui éclaire notre vision actuelle, ce travail nous donne de précieuses indications sur son auteur. Il repose sur une énorme documentation, en français et en anglais, à une époque où il ne suffisait pas de cliquer sur un clavier pour voir apparaître les textes en ligne : publications du FMI, de l'OCDE, du BRI¹⁴, ouvrages d'économistes, rapports.... Guy Delande a tout lu. Il assume une méthodologie « complexe, restituant toute sa valeur à l'expérience, à l'histoire et à la statistique ». Au contraire de l'École de Chicago, il refuse une approche trop théorique aux défauts « aggravés par l'utilisation abusive des mathématiques » (p. 73). Il lui paraît nécessaire de rester proche des faits et de ne pas prendre des équations pour la réalité. L'ouvrage remarquablement construit, d'une progression logique et équilibrée, fait apparaître une grande maturité dans l'analyse, car l'examen des données s'accompagne d'un regard critique. Guy Delande ne s'abrite pas derrière les idées reçues, il les questionne, chiffres en main. Exigence, rigueur, documentation, toutes qualités que l'on retrouvera dans les travaux suivants de politique financière, ou dans le domaine de l'économie de la santé.

La thèse complémentaire soutenue en 1972, *Indicateurs sociaux et politique économique*, montre dans son intitulé même l'inflexion que Guy Delande souhaite donner à ses travaux, son souci de mise en relation de l'économie avec l'humain, le social, qu'il affirme d'entrée. Là encore il s'agit d'un domaine très peu défriché, malgré quelques travaux aux États-Unis dès 1930 puis en France. À partir de la notion de « mouvement social » et à travers une étude fouillée tant des travaux de sociologues que d'économistes, Guy Delande pose que le progrès économique dépend de conditions d'ordre social ; la croissance ne résout pas toutes les difficultés et en crée d'autres (comme la pollution). C'est une « anthropologie économique » qui naît là, dont le rayonnement a été couronné par le prix Nobel décerné en 2019 à Abhijit Banerjee et Esther Duflo, lesquels revendiquent la polyvalence car, écrivent-ils en conclusion d'un ouvrage récent : « L'économie a trop d'importance pour être laissée aux seuls économistes¹⁵. »

Dans la pensée de Guy Delande s'affirme alors le souci de la rationalisation entre action et décision. Les décisions économiques concernant le domaine social doivent apparaître « non plus comme inspirées par une éthique et une solidarité collective aux contours d'ailleurs mal définis, mais comme résultant le plus possible de calculs

¹² Par exemple les swap (soutien à court terme entre autorités monétaires), les bons du Trésor américain, les types de créances sur le FMI.

¹³ DELANDE, 1969, p. 232. La Grande-Bretagne entrera dans l'Europe en 1972.

¹⁴ Banque des règlements internationaux.

¹⁵ BANERJEE Abhijit, DUFLO Esther, 2020, *Économie utile pour temps difficiles*, Paris Seuil, 2020 ; tr.fr. de *Good Economics for Hard Times*, Public Affairs, USA, 2019.

rationnels par référence aux critères de la rationalité économique¹⁶ ». Ce sera là la ligne directrice de l'ensemble de ses travaux futurs.

Un exemple en est donné dans les deux conférences faites à l'Académie, en 2010 et 2013, sur la crise économique de 2008, dont il démonte le mécanisme, explique les causes et analyse les pistes de solutions, avec un élargissement de la pensée à une vision mondiale des changements économiques. S'y déploie une pensée économique libérale certes, mais non ultra-libérale, un libéralisme où l'État régulateur a toute sa place, et c'est l'insuffisance de cette régulation étatique préalable qui a permis l'émergence de la crise. Laxisme des politiques, causes réelles non traitées, voilà la source de bien des problèmes. Ce sera le cas pour le domaine de la santé.

2.2.2. L'économie de la santé

Guy Delande est l'un des principaux fondateurs et chercheurs, dès 1973, de cette branche de la science économique « qui a pour objet d'étudier les contraintes socio-économiques pesant sur le système de santé ». Il y consacra plusieurs dizaines d'articles ainsi que son ouvrage phare paru en 1991, *Introduction à l'économie de la santé*¹⁷. La production de Guy Delande est si vaste et si variée qu'il n'est pas possible ici de l'exposer en détail. On en retiendra les principaux axes de la réflexion.

2.2.2.1. La réflexion sur les coûts

Économiste, spécialiste de questions financières pointues, il ne faut pas s'étonner si Guy Delande s'intéresse aux chiffres, et plus précisément, aux dépenses du système de santé. Il a une phrase fétiche : « La santé n'a pas de prix... Mais elle a un coût », mantra toujours actuel de la pensée économiste libérale et phrase que l'on retrouvera tout au long de ses articles pendant trente ans. Non, ce n'est pas du radotage, mais le souci de marteler ce qui lui paraît une réalité première, capitale, et beaucoup trop négligée, tant par les acteurs du système (politiques, médecins, hôpitaux) que par les patients. La comparaison de la demande de soins en France avec celle d'autres pays européens le conduit à mettre en place une méthode d'évaluation à trois niveaux : le rapport entre coût et efficacité (en mortalité, morbidité par exemple), celui entre coût et bénéfice en termes financiers, et celui entre coût et utilité (le bénéfice sanitaire, en qualité de vie). Mais le domaine de la santé est complexe et relativement opaque, et cette évaluation est difficile. Comment évaluer ou apprécier la qualité des soins médicaux par exemple ? s'interroge-t-il en 1985. Il s'y efforcera néanmoins de façon quasi systématique dans les nombreux secteurs de la santé qu'il étudiera, que ce soit la gestion de l'hôpital en général, ou bien les coûts pharmaceutiques dans un service de brûlés (1993) ou encore les coûts relatifs du dépistage et du traitement du cancer du sein.

Son objectif est de faire progresser la France dans la « maîtrise des dépenses de santé », autre formule-clé. Il alerte constamment sur ce qu'il perçoit comme une dérive, liée à un système qui laisse croître sans aucun contrôle la réponse à une demande sans cesse augmentée. Si le système français basé sur l'Assurance est jugé l'un des meilleurs du monde (écrit-il en 1991) par sa facilité d'accès à tout public (au contraire des États-Unis par exemple), c'est parce qu'aucune régulation sérieuse n'intervient pour ajuster la demande et l'offre, régulation qui devrait se faire par le prix, au lieu d'un « gaspillage

¹⁶ DELANDE, 1972, p. 218.

¹⁷ En exergue il cite l'économiste Ludwig von MISES qui écrivait en 1922 : « L'économie intervient partout où, devant l'impossibilité de satisfaire tous ses besoins, l'homme opère un choix rationnel ». L. von MISES, *Die Gemeinwirtschaft, Untersuchungen über den Sozialismus*, Iena, G. Fischer, 1922, p. 143. Tr. Fr. *Le Socialisme : Étude économique et sociologique*, Paris, Librairie de Médecis, 1938.

négocié », selon une autre de ses formules-chocs. C'est seulement à partir de 1983 qu'ont été faites des tentatives dans ce domaine, souvent avortées selon lui en raison de la faiblesse du pouvoir politique devant le poids du secteur hospitalier. Cela le conduira à soutenir les différentes décisions allant dans le sens de la régulation : le budget global hospitalier, le forfait journée, la création des ARH¹⁸ par Juppé en 1995 puis des ARS en 2009, le regroupement d'hôpitaux et la réduction du nombre de lits, la création de réseaux médicaux. Cela ne l'empêchait pas de porter un regard critique sur certaines de ces réformes, et surtout sur le suivi de leur application, comme dans le cas des ARS, au nom de la rigueur dans la régulation.

2.2.2.2. *La sévérité gestionnaire*

Inutile de dire qu'une position de ce type ne lui attirait pas que des applaudissements. Comme l'a avoué un de ses confrères, il a « beaucoup énervé » les médecins. Ceux du secteur libéral, en s'élevant contre le paiement à l'acte et en prônant un paiement au forfait, un peu comme en Grande-Bretagne. Ceux du secteur hospitalier également : il critique les dépassements d'honoraires ou le non-contrôle des heures supplémentaires, l'implantation à ses yeux parfois inconsidérée de matériels coûteux, la mauvaise organisation des services qui conduit à des doublons inutiles. Il verrait d'un bon œil le « dégraissage » de l'hôpital public au profit du privé et se désole, en 2000¹⁹, des contraintes qu'il juge trop fortes, pesant sur l'hospitalisation privée, dont il annonce la prochaine asphyxie (prévision pour une fois complètement démentie par les faits, si l'on en juge par la remarquable croissance des cliniques privées dans l'Hérault).

Ah oui, il les a bien « énervés », les médecins et les gestionnaires, et cela le conduisait à des discussions passionnées, y compris avec ses propres amis. Mais ils reconnaissent tous que ce regard extérieur permettait aux différents acteurs de percevoir des dérives à corriger et de prendre conscience que dans une nation aux ressources limitées, toute décision de santé a un coût dont il faut apprécier les conséquences. C'est pourquoi il était constamment invité à faire partie de différentes instances, au CHU ou dans des organismes régionaux et nationaux.

2.2.2.3. *Le souci du bien public*

Ce regard sévère n'était en fait pas un regard comptable, c'était un regard animé par le souci du bien et de l'intérêt publics, et tous les efforts de Guy Delande portaient sur la recherche d'un équilibre entre le maintien ou l'amélioration de la qualité des soins pour tous les patients (afin de ne pas en réserver les bénéfices à quelques personnes aisées) et la possibilité d'une charge acceptable pour les finances publiques.

Il l'écrit clairement à plusieurs reprises, comme ici en 1998 :

« En effet, le principe de base de calcul économique n'est pas de « faire des économies » — ce qui ressortit à la problématique gestionnaire, voire au simple impératif comptable — mais de déterminer, à partir d'un choix entre plusieurs alternatives d'utilisation des moyens, la stratégie optimale d'affectation des ressources ; c'est-à-dire d'atteindre le plus haut degré d'efficacité, conformément à la finalité ultime de l'économie : apporter à l'humanité le maximum de bien-être compatible tant avec l'étendue et la diversité des besoins qu'avec le niveau nécessairement limité des moyens disponibles »²⁰.

¹⁸ ARH : Agence régionale d'hospitalisation. ARS : Agence régionale de santé.

¹⁹ DELANDE, « Santé : un système en déshérence - l'inquiétante inertie des politiques ». *Le Figaro Économie*, 3 novembre 2000.

²⁰ DELANDE, « Économie de la santé et gynécologie-obstétrique... » 1998, p. 105-117.

Son analyse concernant le cancer est typique de son mode de pensée. Associé au groupe de réflexion sur le dépistage du cancer du sein dans l'Hérault mis en place par le professeur Jean-Louis Lamarque, il observe dans son rapport en 1998 que le coût du dépistage de masse est supérieur à celui du non-dépistage et du dépistage individuel, mais il concède que « l'approche quantitative au sujet du coût des vies sauvées doit être tempérée par des choix philosophiques et des options socioéconomiques ». ²¹. C'est une double appréhension de la réalité, par le prix ou par le besoin humain, qu'on voit toujours actuellement en tension dans tous les domaines des politiques publiques, en santé comme en environnement, ou en éducation.

Autre exemple, lorsqu'il réfléchit à l'aménagement sanitaire du territoire, ce n'est pas seulement pour prôner une rationalisation des moyens, des regroupements d'établissements et de services, ou une répartition régionale ; c'est aussi pour chercher des solutions à la pénurie de médecins dans certaines zones. Faisant en 2012 l'inventaire des mesures déjà tentées sans grand succès, il propose de repenser la coopération interprofessionnelle, d'envisager un transfert de compétences entre professions de santé, notamment grâce au développement des technologies. C'est d'ailleurs dès 1991, de façon très prémonitoire, qu'il avait envisagé le rôle que pourraient jouer les technologies dites alors nouvelles dans le développement médical, ce qu'il appelait la techno-médecine. Toutes idées que l'on voit toujours en débat aujourd'hui.

Ce souci de faire mieux fonctionner le système de santé, afin d'améliorer la qualité de vie de tous, vaut également pour les pays en voie de développement, l'intérêt qu'il leur porte étant dû, peut-être, à ses années tunisiennes, et à ses thésards venus de différents pays. Il y consacre un chapitre, dès 1991, dans l'ouvrage *Économie de la santé*. S'il y raisonne en termes de stratégies de financement, selon la ligne directrice qu'on retrouve tout au long de son œuvre, à savoir la répartition entre secteur public (pour les actions à forte efficacité) et fonds privés pour soins plus sophistiqués, le fonds de la pensée porte sur l'amélioration de la santé de base, de l'efficacité des soins, de l'équité sociale.

2.2.2.4. De la santé au Bien social

Le volet Maîtrise des coûts a ainsi pour pendant celui du Bien social, couvrant des questions mixtes, relevant tant de la santé que de la société de façon plus générale.

Dans sa réflexion sur le handicap²² par exemple en 1996 puis en 2004, l'économiste financier compte que les 400 000 handicapés sévères d'origine congénitale coûtent à la collectivité 100 milliards de francs et que donc des soins adaptés en pré ou néo-natalité auraient une conséquence majeure sur la facture. L'économiste social, lui, ajoute avec force que dépenser pour des enfants c'est un investissement pour l'avenir. Et il déplore que notre société investisse peu dans cette optique, que ce soit en santé, en recherche ou en éducation.

Car il juge que la prévention est un facteur-clé de la santé. De grands problèmes de santé publique relèvent de comportements (alimentation, vêtement, activité physique...) qu'il est difficile de régler mais qu'on peut tenter d'éduquer de différentes manières, par le prix (du tabac par exemple), par la persuasion, voire par la récompense. Un détail amusant : en 2010 Guy Delande envisage comme souhaitable mais pas possible alors, une prime aux comportements vertueux ! C'est bien ce qu'on a vu arriver en 2021, aux États-Unis mais aussi ailleurs, avec une prime à la vaccination contre la Covid-19 !

²¹ Cost Evaluation of Breast Cancer Screening in France. LAMARQUE, PUJOL, CHERIFCHEIKH, et coll. *Académie Radiology*, 1998.

²² DELANDE et coll., 1996, « Le coût du traitement de l'infirmes moteur d'origine cérébrale... » - DELANDE et SOL, 2004. « Le traitement économique du handicap », in LECA et VIALLA édés.

L'évolution de la notion de santé passant du domaine médical à celui du social, « santé » ayant glissé vers « bien-être », donne un nouvel élan à la réflexion : qu'est-ce qui doit être pris en charge par l'État, la santé ou le bien-être ? Pour Delande la réponse est claire : si la santé peut relever du financement public, le bien-être devrait relever du financement privé, par le biais des mutuelles par exemple.

La question du vieillissement en est l'illustration, il y consacrera à partir de 2000 une dizaine d'articles et une conférence à l'Académie. Face au vieillissement de la société les besoins sont d'ordre médical, industriel et social, et il faut les financer. Le constat négatif (fait dès 2004) du problème financier et organisationnel est contrebalancé par une vision plus dynamique, celle de la Silver Economy²³, la création d'emplois par le développement des produits adaptés et des services à la personne, celle aussi de l'utilisation des économies des seniors, susceptibles selon lui de financer une partie de ces dépenses qui relèvent davantage du bien-être que de la santé. Son regard financier vise toujours la recherche de l'équilibre entre les contraintes de l'économie libérale et la qualité de vie dont doivent bénéficier les patients.

Travailleur acharné, exigeant dans sa démarche, envers lui-même comme envers le système, attentif à chacune des évolutions pour en expliciter les avantages et les risques, il manifeste ainsi dans chacun de ses travaux un triple souci : celui de la rigueur, celui de la pédagogie, et celui de la recherche de solutions.

Vous me pardonneriez de m'arrêter un instant sur son langage (on ne se refait pas), reflet de ses qualités. « Le style, pour l'écrivain aussi bien que pour le peintre, est une question non de technique, mais de vision » écrivait Marcel Proust dans *Le temps retrouvé*. Et pour le juriste aussi ! Dans le discours de Delande, pas de mots inutiles : la fermeté de la pensée se traduit par la concision de l'expression. Une phrase de deux lignes peut concentrer une page de texte de loi. Le mot doit être précis et juste : la santé ne doit pas être confondue avec le bien-être, l'économie **de** la santé n'est pas une recherche d'économies **sur** la santé. Et si les mots communs ne suffisent pas, eh bien, on utilise des néologismes : seniorisation de la société, gérontotechnologies, rectangulation... Pas d'obscurité cependant : pour faire comprendre, les formules chocs comme « le gaspillage négocié », « la santé n'a pas de prix mais elle a un coût », s'allient aux métaphores : on parle de viscosité des financements de la Sécu, sédimentation du système de financement, liquéfaction du patrimoine immobilier, voracité financière du secteur sanitaire...

Parler fort pour être entendu, parler juste pour être utile, parler clair pour être compris : c'est cela, être un vrai chercheur quand on s'intéresse à l'humain.

Vrai chercheur donc, Guy Delande, avec toutes les qualités que cela implique.

« Vrai père » selon ses enfants et son épouse, « vrai prof » selon ses étudiants, véritable ami pour celles et ceux qui le côtoyaient. Et si c'était cela, le facteur d'unité de cette personnalité apparemment duelle, la vérité ? Vérité dans chacune des phases de sa vie, privée ou professionnelle, vérité à rechercher dans l'analyse des textes de lois, ou des multiples réformes, vérité des situations, vérité à trouver aussi dans la signification de l'existence, et dans une vision de l'homme et de la société comme perfectible par l'effort. Un autre volet de sa personnalité, celui de la spiritualité, se dévoile dans son intérêt pour l'humain, que ce soit dans la vie sociale, la vie familiale, ou l'amour des biographies. Guy Delande a foi dans l'humain, le progrès est possible. Dans la vision de

²³ Séance publique de l'Académie, 2014. « Quel modèle économique pour la « Silver Economy » ? »

Guy Delande domine les valeurs de mérite, de travail, de perfectibilité surtout. Comme un écho à la morale républicaine des hussards noirs, ses parents.

Nancy Cavalier, sa fidèle collaboratrice, l'a dit lors de ses obsèques : « Guy Delande, c'était un regard, c'était une voix ». Ajoutons aujourd'hui : c'était un grand cerveau, et surtout, c'était aussi un cœur.

CHOIX DE TRAVAUX DE GUY DELANDE

1969. *Les transactions monétaires internationales (1958-1967)*. Thèse pour le Doctorat d'État. Université Montpellier I. Faculté de droit et des sciences économiques. 365 p.
1972. *Indicateurs sociaux et politique économique*, thèse complémentaire. Université Montpellier I. Faculté de droit et des sciences économiques. 220 p.
1973. Une économie de la santé – Pourquoi ? (en collab. avec M. NEGRE), *Revue de l'Économie méridionale*, n°81, pp. 1-7.
1982. Coûts hospitaliers et dimension optimale de l'hôpital, *Santé et Sécurité sociale, Statistiques et Commentaires*, n°1, pp. 41-50.
1982. Développement technique et maîtrise des dépenses de santé, *Chroniques d'actualité de la S.E.D.E.I.S.*, n°18, pp. 624-634.
1984. Décentralisation et Santé, *Chroniques d'actualité de la S.E.D.E.I.S.*, n°4, pp. 132-137.
1991. *Économie de la santé*. Paris, John Libbey Eurotext-CESEGH.
1991. Progrès technique et économie de la santé : le cas de l'imagerie médicale. *Chroniques d'actualité de la SEDEIS* n°3, 15 mars 1991.
1997. Les problèmes du système de santé. Lecture de l'économiste. *Bulletin de l'Académie*, 1998, tome 28, pp. 53-55.
1998. Cost Evaluation of Breast Cancer Screening in France. LAMARQUE J.L., PUJOL H., CHERIFCHEIKH J., LAURENT J. C., TAOUREL P., BOULET P., DAURÈS J.P., SÉGURET F., GUIZARD A.V., DELANDE G., NÈGRE M. *Académie Radiology*, 5 (suppl 2), 5336-5339. @AUR 1998.
1998. Économie de la santé et gynécologie – obstétrique, in *Mises à jour en gynécologie et obstétrique - Vingt-deuxièmes Journées nationales du CNGOF*, Paris, p. 105-117. Source ALMA.
1999. Réseaux et filières de santé. *Bulletin de l'Académie*, 2000, tome 31, pp. 235-244.
1999. Les agences régionales d'hospitalisation, instruments d'une meilleure performance publique en matière de planification sanitaire, *Politique et Management public*, vol 17, n°3, La performance publique - Actes du 9^{ème} colloque international, en collaboration avec l'IUP management public, IEP d'Aix-en-Provence et avec le concours du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche - Aix-en-Provence - 28/29 mai 1998 - Tome 2 - *Déclinaison de la performance publique*. p. 93-105.
www.persee.fr/doc/pomap_0758-1726_1999_num_17_3_2241
2000. L'inquiétante inertie des politiques. *Le Figaro*. Économie. Rubrique Santé : Un système en déshérence, 03/11/00.

2003. 23 juin. Les évolutions économiques du système de santé français. *Bulletin de l'Académie des Sciences et Lettres de Montpellier*, 2004, vol. 34, pp. 167-171.
- 2004-2019. BNDS Bibliothèque numérique du Droit et de la santé
<https://www.bnnds.fr/auteur/guy-delande.html>
20 collaborations à la revue *Droit et santé*, depuis le numéro 1, sept 2004 (Actualités en économie de la santé) jusqu'au n° 88, paru mars 2019, (L'article 51 : nouveau sésame de la réforme ?).
2004. Quelques réflexions économiques sur la loi Kouchner. Droits des malades et qualité du système de santé : la loi du 4 mars 2002. *Revue Générale de Droit médical*, n°3, pp. 175-180.
Quelques réflexions économiques sur la loi Kouchner - Droits des malades et qualité du système de santé : la loi du 4 mars 2002
2004. DELANDE Guy et SOL Nancy. Le traitement économique du handicap, *Le handicap. Droit, histoire, médecine*, (A. LECA et F. VIALLA dir.) p. 107-110, Bordeaux, LEH Édition, 2004 (vers. numérique 2012), Colloques du CDSA.
2004. Quelques réflexions économiques sur la loi Kouchner. Droits des malades et qualité du système de santé : la loi du 4 mars 2002. *Revue Générale de Droit médical*, n°3, pp. 175-180.
Quelques réflexions économiques sur la loi Kouchner - Droits des malades et qualité du système de santé : la loi du 4 mars 2002
2004. DAURÈS Jean-Pierre et DELANDE Guy, L'aspect économique de la fin de vie. *L'éthique et la mort*, (J-M. CLÉMENT, G. MÉMETEAU dir.) *Revue Générale de Droit médical*, n°5, pp.141-148.
2010. 15 mars. La crise économique est-elle derrière nous ? *Bulletin de l'Académie des Sciences et Lettres de Montpellier*, 2011, vol.41, pp. 103-108.
2011. Vers une gestion du risque par les organismes complémentaires d'assurance maladie. *Les cahiers hospitaliers*, pp.19-21, Berger-Levrault.
2012. Prise en charge de la dépendance et SSIAD, *Les Cahiers de l'Actif*, n°430/433, pp. 261-268.
- 2012-2016. Fondation IFRAP (think tank dédié à l'analyse des politiques publiques, laboratoire d'idées innovantes). Articles de Guy Delande dans *Emploi et politiques sociales*.
<https://www.ifrap.org/auteurs/professeur-guy-delande>
2013. 10 juin. La crise économique : mise en perspective. *Bulletin de l'Académie des Sciences et Lettres de Montpellier*, 2014, vol.44, pp. 219-224.
2014. 3 novembre (séance publique). Quel modèle économique pour la « Silver Economy » ? *Bulletin de l'Académie des Sciences et Lettres de Montpellier*, 2015, vol. 46. pp. 337- 345.

Séance publique du 20 février 2023

Présentation de Michèle VERDELHAN BOURGADE

Christian NIQUE

Ancien recteur, Secrétaire perpétuel,
Académie des Sciences et Lettres de Montpellier

Madame,

C'est peu dire que nous sommes, vous et moi, particulièrement émus ce soir, à la pensée de celui qui aurait dû être ici, avec vous, à la place où je suis, pour vous donner la traditionnelle réponse qui vous introduira officiellement dans notre Académie. Une émotion pleine de souvenirs, de tristesse, et de reconnaissance.

Quand un fauteuil est devenu vacant au sein de notre Académie, les Académiciens proposent des candidats à l'élection sur ce fauteuil. Vous avez été proposée par notre confrère le Recteur Michel Gayraud pour le fauteuil III de la section Lettres, et vous avez élue en 2020. Selon notre tradition, c'est Michel Gayraud donc, qui devait répondre aujourd'hui au propos d'entrée dans notre compagnie que vous venez de tenir, et qui ce faisant devait vous présenter à notre compagnie.

La maladie, une maladie terrible et fulgurante, en a décidé autrement : Michel nous a quittés l'an dernier. Il était un homme exceptionnel et un grand savant. Il nous aura toutes et tous marqués par sa grande culture, par tout ce qu'il nous a fait découvrir sur ce monde romain qui a été une grande partie de sa vie, et également par sa gentillesse, sa bienveillance, et son humour aussi. Il nous manque.

Il avait, malgré sa maladie, commencé à préparer cette réponse qu'il devait vous faire. Il tenait à être prêt pour la date qui avait été arrêtée. Il avait pris des notes, pensé à un plan, et même amorcé la rédaction de quelques paragraphes. Son état lui rendait ce travail difficile. Il m'avait longuement parlé de ce qu'il comptait vous dire, et il m'avait demandé de l'aider à mettre au point son texte. Le temps, malheureusement, lui a manqué pour le faire. Ses proches m'ont remis ses papiers. C'est pour moi comme un devoir envers lui, un devoir d'amitié, que d'évoquer ce qu'il pensait évoquer, et de vous dire ce qu'il envisageait de vous dire. Je le ferai avec mes mots, mais je vous demande, Madame, d'entendre aussi les siens derrière les miens.

Vous avez connu Michel Gayraud à l'Université Paul Valéry, où vous avez commencé à enseigner en 1976. Mais c'est surtout à partir du milieu des années 1980 que vous avez eu l'occasion de collaborer avec lui. Le Ministre Alain Savary venait de créer dans chaque académie un dispositif de formation des professeurs des collèges et des lycées. Michel Gayraud avait été nommé à la tête de ce nouveau dispositif pour l'Académie de Montpellier. Il lui fallait recruter une équipe de formateurs. Vous aviez alors une déjà solide expérience en matière de formation d'enseignants. C'est tout naturellement qu'il a fait appel à vous. Il appréciait votre passion pour les questions pédagogiques. Vous appréciez sa manière de conduire ses équipes. Après cette période de complicité professionnelle, il a poursuivi son chemin et vous le vôtre, mais l'amitié qui en était née n'a jamais cessé. Plus tard, devenu académicien, il a tenu à ce que vous le deveniez vous aussi. Et voilà pourquoi nous sommes ici ce soir.

J'ai moi aussi quelques points communs avec vous, mais ils sont différents. Ce ne sont pas la pédagogie ni la formation des enseignants qui nous rapprochent, bien que j'aie été comme vous, quelques années avant vous, affecté en début de ma carrière en école normale. Ce qui nous rapproche, c'est la discipline à laquelle, après des études de lettres, nous avons choisi l'un et l'autre, au début de notre carrière, de nous consacrer : la linguistique, ou comme on dit aussi, les sciences du langage. C'était dans les années 1970. La linguistique était alors une science toute jeune, qui apportait des concepts nouveaux qui semblaient pouvoir permettre de grands progrès. Elle bouleversait les certitudes de la rhétorique, de la stylistique, de la morphologie, de la grammaire. Elle ouvrait des champs nouveaux, notamment pour l'analyse des textes, pour la réflexion sur les normes sociales, pour l'enseignement de la langue maternelle et des langues étrangères. Il était tentant pour les jeunes gens que nous étions de nous engager dans cette voie nouvelle. Vous comme moi avons donc prolongé nos études littéraires par des études dans cette nouvelle discipline, que l'on commençait tout juste à enseigner dans quelques universités. Vous et moi avons choisi d'en faire notre métier, vous à Montpellier et moi à Amiens. Nous ne nous connaissions pas alors, mais nous avons une passion commune pour l'étude de la langue. Nous avons le sentiment de participer à une aventure, celle de défricheurs de nouveaux champs de connaissances sur la langue, que l'on appelait syntaxe, phonétique, phonologie, sémantique, analyse des discours, théorie de la communication... Il y avait alors un tel engouement pour la linguistique que des écoles se sont formées qui soutenaient des conceptions parfois fort différentes de ce qu'il convenait de faire pour développer des recherches utiles. Nous avons emprunté le même chemin, mais nous n'étions pas de la même école linguistique. Qui avait tort et qui avait raison ? J'y reviendrai.

Mais prenons, pour vous présenter, les choses par le début. Vous êtes née à Millau, au pied du Grand Causse, dans une famille d'instituteurs. Votre père était directeur d'école, et votre mère était institutrice dans les classes primaires du lycée. L'un et l'autre avaient de leur métier la conception des hussards de la République, très attachés à transmettre à la fois une instruction solide et les valeurs indispensables pour forger le lien républicain. Avec de tels parents, vous ne pouviez être qu'une bonne élève : vous avez passé le baccalauréat « math élém » en 1961, et vous avez ensuite fréquenté les classes préparatoires du lycée Joffre de Montpellier, puis la filière « lettres classiques » de l'Université Paul Valéry.

Pendant vos études, vous faites la connaissance d'un jeune homme dont il n'est pas inutile de préciser qu'il est comme vos parents solidement attaché aux valeurs de l'École de la République : il a fait ses études secondaires dans une école normale d'instituteurs ; il décide comme vous de devenir professeur de lettres ; il fera la quasi-totalité de sa carrière en école normale primaire. Vous vous passionnerez pour les mêmes sujets et vous conduirez ensemble de beaux projets, notamment, j'en reparlerai, en matière de formation à l'enseignement du français langue étrangère et langue seconde. Vos deux enfants et vos cinq petits-enfants le savent sans doute mieux que personne : ce qui domine dans le couple Verdelhan et qui imprègne toute la famille, c'est la curiosité intellectuelle, la soif de culture, l'ouverture aux autres, et aussi le souci de contribuer à promouvoir un monde de solidarité et de justice sociale.

Revenons à vos études ; Michel Gayraud avait prévu de souligner que vous avez obtenu un Diplôme d'Études Supérieures de lettres classiques sous la direction de l'helléniste Paul Vicaire, qui a été un de nos confrères académiciens. Le passionné d'histoire romaine qu'était Michel Gayraud voyait ainsi chez vous un attachement aux langues anciennes : il lui plaisait de savoir qu'avant la linguistique contemporaine vous aviez acquis une formation classique. Vous avez d'ailleurs passé avec succès le CAPES

de lettres classiques en 1967. Mais, comme je l'ai dit, la linguistique, cette science jeune alors, vous attrape, et vous entreprenez de vous y former. Vous obtenez la licence et la maîtrise de linguistique en 1972, et la même année l'agrégation de lettres modernes (6^{ème} sur 124). Vous voilà, à 28 ans, avec une double formation : vous allez choisir, sans renier la littérature, de vous investir pleinement dans les sciences du langage. L'ancienne étudiante latiniste soutiendra une thèse de doctorat en linguistique en 1982, puis une habilitation à diriger des recherches en 1990.

Voilà pour les études. Venons-en maintenant aux emplois que vous avez occupés. Vous avez franchi toutes les étapes de la carrière enseignante que vos parents instituteurs pouvaient espérer pour vous. Après l'obtention du CAPES, vous êtes professeure au lycée de Decazeville, puis au collège de Sète, puis à l'École normale d'institutrices de Montpellier. En même temps que professeure d'École normale, vous êtes chargée de cours de linguistique à l'Université Paul Valéry. En 1979, vous y êtes nommée comme assistante en linguistique, puis en 1986 maîtresse de conférences. En 1991, vous devenez professeure des universités, d'abord en poste à l'IUFM avec des cours à Paul Valéry, puis en poste à Paul Valéry à partir de 2005.

Vous n'êtes pas de celles et ceux qui, ayant choisi la carrière universitaire, s'installent dans un champ de recherche et un seul. Au contraire, vous avez un esprit curieux, avide de découvrir et d'agir. Michel Gayraud aimait beaucoup la formule qui est comme votre ligne de conduite et qu'il avait prévu de rapporter ici : « la tête dans le conceptuel, les pieds dans la réalité ». Autrement dit : le travail théorique en linguistique, mais aussi la participation à des activités concrètes d'enseignement, de formation, d'expertise et d'administration. Et quand vous vous intéressez à la didactique de la langue, vous ne faites pas que vous préoccuper de la théorie, mais vous allez sur le terrain, dans les classes, au contact des professeurs et des élèves, pour vérifier que la théorie produit de bons effets. Théorie et pratique : « la tête dans le conceptuel, les pieds dans la réalité » !

Je parlerai précisément de vos travaux sur la langue et son enseignement tout à l'heure, mais je dois souligner ici, pour illustrer votre intérêt pour l'action concrète, que vous avez exercé les fonctions de présidente du Conseil scientifique puis de directrice-adjointe de l'IUFM de Montpellier, que vous avez piloté la formation continue des enseignants du second degré de toute l'Académie de Montpellier, que vous avez créé le Centre d'Études Didactiques et de Recherche sur l'enseignement (le CEDRE), des journées annuelles de réflexions (les Journées Pierre Guibert), une revue de recherche (TREMA), et aussi un fonds documentaire sur l'histoire de l'Éducation. À l'université, vous avez dirigé les équipes de recherche DIPRALANG et DIDAXIS, vous avez été membre du conseil d'administration et du conseil scientifique, vous avez créé nombre d'enseignements nouveaux, notamment en préprofessionnalisation. Michèle Verdelhan aime les contacts, les relations, l'action. Elle aime et l'activité intellectuelle et l'activité concrète : « la tête dans les concepts et les pieds dans la réalité », redirait Michel Gayraud.

Venons-en, Madame, aux centres d'intérêt, aux préoccupations et aux convictions qui furent et qui sont les vôtres dans le domaine des sciences du langage, en ce qui concerne vos enseignements et vos travaux personnels. Comme je l'ai dit, vous avez décidé de vous consacrer à l'étude du langage dans les années 70 du siècle précédent, à un moment d'intenses et parfois violents débats sur ce que devait être la meilleure approche scientifique pour la compréhension des langues. Un jeune linguiste américain, Noam Chomsky, professeur au MIT, devenu depuis le pape de la discipline, venait de proposer une nouvelle théorie, qui bouleversait complètement tout ce à quoi on croyait jusqu'alors : la grammaire générative.

Ses premiers ouvrages sont traduits en français en 1969 et 1971. Ils font dans le monde entier, chez les grammairiens, l'effet d'une bombe. Il y a ceux qui les jugent délirants, et ceux qui les croient fondateurs. Sa thèse est qu'on ne peut comprendre une langue si on se limite à la décrire comme le font les grammaires traditionnelles. Il pose comme principe de base que tout individu est doté d'une compétence langagière : la compétence selon lui est la disposition de notre cerveau qui le rend capable de combiner un petit nombre de sons pour produire un nombre infini de phrases porteuses de sens. Cette petite merveille (car en français nous n'avons que 36 sons mais le nombre de phrases que l'on peut produire avec est illimité), cette petite merveille est rendue possible parce que nous disposons dans notre cerveau d'un mécanisme combinatoire des sons en phrases : ce mécanisme combinatoire est ce que Chomsky appelle la « grammaire générative » : il permet au locuteur de « générer » des énoncés et à son récepteur de les décoder, donc de les comprendre.

Selon Chomsky, une des tâches du linguiste consiste en conséquence à mettre au jour le système de règles que nous avons dans notre cerveau, cette compétence qui nous permet de parler. Chomsky fait vite école dans de nombreuses universités du monde. C'est à cette époque que, je publie quelques articles et ouvrages qui participent à le faire connaître en France et à appliquer à la langue française les principes de la grammaire générative : je suis alors résolument chomskyen. Dans cette période où, dans notre petit monde de grammairiens en pleine effervescence, chacun doit se positionner, vous n'êtes alors pas du tout intéressée par la grammaire générative.

Parmi les opposants à Chomsky, l'américain Dell Hymes commence à cette époque à faire parler de lui. C'est un ethnolinguiste, qui s'intéresse non pas à la structure des langues mais aux parlars réels des gens. Il considère que les langages sont des comportements sociaux et culturels, et qu'il n'est pas pertinent de les réduire à un système de règles abstraites que chaque locuteur aurait dans son cerveau. Il considère que Chomsky est dans l'erreur en faisant l'hypothèse que la compétence langagière des individus n'est constituée que de règles génératives d'énoncés. Il propose, dans un article qu'il publie en 1971, de remplacer le concept chomskyen de « compétence » par celui de « compétence de communication ». Pour lui, ce qui fait la compétence de communication, c'est non seulement la maîtrise d'une grammaire mais ce sont aussi des éléments qui relèvent de la culture, de la position sociale, de l'éducation, de l'environnement... D'un certain point de vue, la linguistique pour Hymes ne peut être qu'une sociolinguistique, alors qu'elle relève, pour Chomsky, de la psycho-linguistique. Comme Chomsky, Hymes, lui aussi fait école. Le monde des linguistes se divise : il y a les chomskyens et les anti-chomskyens, et parmi ces derniers il y a ceux qui s'inscrivent dans le sillage de Dell Hymes. Et vous en êtes.

Vous en êtes dès le début de votre activité de linguiste. En 1978, votre toute première publication est un article sur l'enseignement de la grammaire dans la formation des instituteurs : vous y dites déjà votre adhésion à une linguistique qui cherche à rendre compte de la « compétence de communication ».

Trois ans plus tard, en 1981, devenue jeune assistante à l'Université Paul Valéry, vous publiez un article qui réaffirme sans détour votre choix : « La compétence de communication : présentation, traduction et résumé de Dell Hymes » : c'était la toute première traduction en français de ce texte de Hymes. Vous avez ainsi contribué à le faire connaître.

En 1982, vous publiez un article dans la célèbre revue *Langue Française* dans lequel vous affirmez l'inutilité des thèses de Chomsky pour l'enseignement des langues et l'intérêt de celles de Hymes et en particulier de sa fameuse « compétence de communication ».

En 1984, vous publiez, dans une revue de l'Université, votre première étude théorique en sciences du langage, et vous choisissez un sujet qui vous permet d'apporter des arguments en faveur de la thèse hymienne selon laquelle la compétence de communication n'est pas seulement linguistique mais aussi sociale. Ce sujet, c'est celui de la performativité, un mot bien compliqué pour un phénomène bien simple. Il existe des énoncés qui ne décrivent pas des actions mais qui sont en eux-mêmes des actions : par exemple « je te baptise », ou « je proclame M. Untel élu ». On les appelle des énoncés performatifs. Vous vous intéressez plus particulièrement à la phrase suivante « la séance est ouverte » : vous faites remarquer que si elle est prononcée par le président de séance, elle est une manière d'ouvrir la séance et elle est donc performative, mais si elle est prononcée dans un autre contexte, elle n'est pas performative mais elle n'est alors qu'un commentaire sur l'état de la séance (je vous informe qu'elle est ouverte). Autrement dit, ce n'est pas la forme grammaticale de cet énoncé qui le rend performatif, mais le contexte dans lequel il est prononcé. Vous en concluez que ce ne sont pas seulement les mots qui font du sens mais que c'est l'alliance des mots et du contexte social. C'est très exactement ce qu'affirme Hymes, qui reproche à Chomsky de faire une grammaire centrée seulement sur la langue et oubliant le contexte. Avec cet article, vous entrez dans le monde des linguistes de l'École de Hymes. D'ailleurs, au passage, au détour d'une phrase, l'air de rien, vous écrivez que les partisans de la grammaire générative feraient bien « de descendre du zénith des combinaisons formelles pour revenir au plan de la réalité », ce qui est une manière de décocher subrepticement une petite flèche contre Chomsky et les chomskyens, dont j'étais alors. Preuve supplémentaire que vous êtes bien du côté de Hymes.

En 1986, vous dirigez un numéro de la revue *Langue Française* dans lequel vous donnez un article intitulé « Compétence de communication et communication de cette compétence ».

En 1990 et en 1991, vous poursuivez dans cette voie et vous publiez un travail de recherche que vous avez conduit et dont les résultats confortent la thèse de Hymes selon laquelle il n'existe pas une langue mais des langues, chacune avec ses règles propres, selon les contextes sociaux : vous décrivez dans deux articles parus dans *La Linguistique* et dans *Langue Française* les règles de ce que l'on appelle le « français branché ». Vous y analysez les expressions propres à ce style de parler, et vous en concluez que la « compétence de communication » dans ce milieu est un ensemble de règles qui ne sont pas seulement linguistiques, mais aussi sociales, voire claniques.

Pendant toutes ces années, depuis vos premiers enseignements en école normale, vous vous êtes également fortement impliquée dans l'enseignement du français langue étrangère et langue seconde. Avec votre mari, vous vous êtes très tôt passionnés par ce secteur.

Vous avez animé à l'étranger, pour le compte de ministères et d'organismes internationaux, de nombreuses sessions de formation d'enseignants du français langue non maternelle : en Pologne, au Maroc, en Islande, au Vietnam, au Tchad, en Turquie, en Ukraine, aux États-Unis...). Vous avez aussi piloté des programmes de recherche, avec l'Agence Universitaire de la Francophonie, au Mali et au Tchad. À l'université, vous avez enseigné la didactique du français langue étrangère en formation initiale (vous avez d'ailleurs mis en place le master de cette discipline à Montpellier, le plus gros de France, avec ses 400 étudiants), et en formation continue (pour des publics venant du Maroc, d'Égypte et de pays divers).

À côté du français langue étrangère, il y a le français langue seconde de scolarisation. On ne le sait pas suffisamment en France : dans beaucoup de pays étrangers, la majorité, la population parle plusieurs langues. Dans certains pays, les enfants ont une première langue (celle de la famille) et une seconde langue (par exemple la langue de scolarisation). Vous vous êtes beaucoup intéressée à ce « français langue seconde de scolarisation ». Vous avez d'ailleurs publié sur ce sujet plusieurs ouvrages, dont par exemple *Le français langue de scolarisation : vers une didactique réaliste*.

Vous avez aussi produit plusieurs études sur la qualité des manuels utilisés dans le monde, et vous avez sur ce sujet animé des journées d'études, des séminaires et jusqu'à un grand colloque sur les manuels scolaires en Méditerranée, auquel 22 pays ont participé.

Vous avez vous-même créé des collections de manuels, et bien sûr vous avez participé à leur élaboration et leur rédaction. Vos manuels de langue seconde, souvent signés « Michèle et Michel Verdelhan », et ceux auxquels vous avez collaborés, ont été utilisés dans des milliers d'établissements scolaires, en Grèce, en Italie, en Allemagne, en Espagne, au Moyen Orient, en Russie, au Vietnam, au Venezuela, à Madagascar, en RDC, au Cameroun, en Haïti, en Argentine, en Russie, en Chine... Les manuels de vos collections « Sans frontières » et « Nouveau sans frontières » ont été diffusés à plus de 2 millions d'exemplaires. Ils ont été dans les mains d'écoliers, de collégiens et d'adultes de plus de 90 pays dans le monde. On n'en finirait pas de citer la liste des pays où vous êtes vous-même allée, sur tous les continents, pour faire des formations et aussi pour visiter des classes et rencontrer des utilisateurs de vos méthodes. Comme toujours, « la tête dans les concepts et les pieds dans la réalité » ... Pour le couple Verdelhan, Michèle et Michel, l'aventure du français langue étrangère et langue seconde est l'aventure de toute une vie...

Si j'évoque ces nombreux manuels et ces dizaines de pays où ils ont été utilisés, ce n'est pas tant pour établir une comptabilité impressionnante que pour souligner l'œuvre utile que vous avez ainsi conduite. Notre langue est une belle langue, porteuse d'une belle littérature, d'une belle culture, de belles valeurs, et dont la nature lui permet d'exprimer autant le monde des concepts que celui des sensations, des émotions et des sentiments : travailler à favoriser son usage est indispensable. Il faut ajouter, ce que l'on ne fait jamais assez, qu'une langue est, pour un pays, un vecteur d'influence (le terme est celui du Général de Gaulle) dans les domaines économique et politique. L'anglais est aujourd'hui en passe de devenir la lingua franca du monde, mais le français ne se porte pas si mal. Le nombre des francophones quotidiens (ceux qui ont le français pour langue maternelle ou seconde) est de 130 millions. Le nombre total des francophones (si l'on compte en outre ceux qui ont appris le français langue étrangère) est de 320 millions. Cela fait du français, sur les 4 000 langues qui existent dans le monde, la 9^{ème} langue la plus parlée. Notre langue est langue officielle dans 29 pays ; elle est la deuxième langue des organisations internationales ; elle est, après l'anglais, la langue la plus traduite du monde ; elle est, avec l'anglais, la seule langue nationale sur les cinq continents et quasiment la seule à être enseignée dans tous les systèmes éducatifs du monde. Son usage recule dans quelques pays, notamment au Maghreb, et aussi dans les organisations internationales. Mais le nombre d'apprenants ne cesse d'augmenter : il a doublé en trente ans, pour atteindre 125 millions. Le 18^{ème} sommet de la Francophonie a révélé qu'il y a 5 millions de locuteurs francophones de plus chaque année depuis quatre ans. L'augmentation des populations des régions actuellement francophones sera tel dans les années qui viennent que, si nous savons contribuer à y maintenir notre langue, le nombre des francophones pourrait passer de 320 millions aujourd'hui à 750 millions en 2050. Mais le problème de la France, contrairement à nos concurrents, c'est ce que dénonce souvent Hubert Védrine. En 2017, dans un rapport au Président de la République, il

écrivait : « L'indifférence des élites françaises au sort du français et de la francophonie – mis à part les spécialistes – est un scandale et une absurdité... Ni les Espagnols, ni les Russes ni les Arabes, ni les Chinois ni les Allemands entre autres, ne sont aussi désinvoltes avec leur propre langue ». Les crédits pour la francophonie diminuent et donc les moyens d'action de la France aussi. Alors si des universitaires y consacrent une partie de leur vie, il faut s'en féliciter. Il y a tant de besoins que rien ne se fera si l'on ne forme pas des professeurs de français et si l'on ne leur fournit pas des manuels. Voilà l'enjeu, et voilà ce à quoi contribuent depuis plus de quarante Michèle et Michel Verdelhan.

Cette production d'outils pour l'enseignement du français langue étrangère et langue seconde est en cohérence avec votre travail de linguiste. C'est ici encore la théorie de votre maître Dell Hymes qui vous guide. Sa notion de « compétence de communication » est en effet le socle de votre démarche pédagogique. Dans un livre de 1984, il écrit en effet : « Un enfant acquiert une connaissance des phrases, non seulement comme grammaticales, mais aussi comme étant ou non appropriées. Il acquiert une compétence qui lui indique quand parler, avec qui, à quel moment, où, de quelle manière ». Puisqu'il s'agit de donner aux apprenants du français une « compétence de communication », vous avez consacré une grande partie de votre vie à élaborer une méthode qui vise cet objectif : non pas leur apprendre seulement la syntaxe et le vocabulaire, mais leur apprendre à utiliser la langue des situations concrètes et des contextes variés, non pas seulement leur apprendre de la syntaxe et du vocabulaire, mais leur apprendre à communiquer. Dans son livre que j'ai déjà cité, Hymes se disait satisfait de constater que son concept de compétence de communication ait été largement utilisé, notamment en Europe, en pédagogie du français langue étrangère. Vous avez participé à ce courant pédagogique, par vos études des méthodes existantes et par vos ouvrages. Là encore, la tête dans les concepts et les pieds dans l'action. Et résolument hymésienne...

Il ne faut pas, cependant, que je force le trait et que je laisse penser de la présentation que je fais de vous à mes confrères que vous n'avez rien fait d'autre dans votre vie qu'être une contemptrice de Chomsky et une fan de Hymes. Il a marqué votre activité de linguiste, mais vous avez fait bien d'autres choses au-delà des tâches habituelles d'une professeure, comme je l'ai dit précédemment. Et quand la retraite est venue, personne ne s'en est aperçu autour de vous, ni votre mari, ni vos enfants et petits-enfants, parce que, les obligations d'enseignement en moins, vous avez continué à vivre comme avant. Michel Gayraud comptait le dire ici : après la retraite, en 2009, vous avez fait soutenir 10 thèses, participé à 18 jurys, organisé 6 colloques, sans compter les directions de revues et collections. Vous avez également donné des conférences, et notamment devant notre académie en 2020 sur le linguiste montpelliérain Lucien Tesnière, décédé en 1954 (vous avez d'ailleurs fait également une communication à ce sujet lors d'un colloque en Sorbonne). Dans notre académie, vous avez aussi accepté la charge d'adjointe à notre Directeur des Publications, Jean-Pierre Nougier, et chacun sait la lourdeur de cette tâche.

À toutes ces activités d'une retraitée qui ne l'est pas, il me faut ajouter que vous avez entrepris de faire revivre à Montpellier et au-delà la mémoire d'une écrivaine montpelliéraine de grand talent, lauréate du prix Femina en 1923 et d'un prix de l'Académie française en 1928, et qui était un peu oubliée : Jeanne Galzy. Vous l'avez découverte vous-même un peu par hasard, vous l'avez lue, vous avez enquêté sur sa vie, et vous vous êtes convaincue de la nécessité de vous mobiliser pour faire connaître son œuvre. Vous avez contacté des éditeurs et fait republier plusieurs de ses ouvrages. Vous

avez donné sur elle plusieurs conférences, et notamment une devant notre Académie en 2017, que vous avez faite à la demande de Michel Gayraud, qui était lui titulaire du fauteuil qu'avait occupé Jeanne Galzy. Vous avez aussi écrit un livre : « Jeanne Galzy, une femme de lettres hors du commun », publié en 2019. Vous avez - je crois qu'on peut le dire ainsi - harcelé les élus locaux pour qu'une plaque soit posée sur sa maison natale, au 27 Grand Rue Jean Moulin, ce qu'a fait, en votre présence, le Maire actuel M. Michaël Delafosse le 11 juin dernier.

Madame, je dois le dire devant votre mari, vos deux enfants, vos cinq petits-enfants : une vie si bien remplie, si ouverte, si fermement au service des valeurs majeures de l'humanisme qui est depuis l'origine, au XV^{ème} siècle, la raison d'être des académies, tout cela justifie que notre regretté confrère Michel Gayraud vous ait proposé pour que vous fassiez partie de notre compagnie.

J'en ai terminé de votre présentation à mes consœurs et mes confrères, mais j'ai laissé en suspens ce que j'ai commencé à raconter et dont je n'ai pas dit la fin. Il me faut la dire, pour finir l'histoire. Je veux parler des critiques de Hymes envers Chomsky. On aura compris que vous étiez dans ce débat scientifique pour Hymes et moi pour Chomsky. Ce débat date des années 1960-1980. Alors, après plus d'un demi-siècle, une question doit être posée : lequel avait raison ? Lequel a dû s'incliner devant l'autre ? Hymes ou Chomsky ? Votre maître ou le mien ?

Concernant Chomsky, il est évident qu'Hymes s'est trompé. Il avait prédit que les hypothèses de Chomsky sur la compétence comprise comme une grammaire générative le conduirait dans une impasse, parce que selon lui cette conception de la compétence était fautive. Là est son erreur : Chomsky est aujourd'hui mondialement connu et reconnu. Sa théorie a bouleversé la compréhension du langage et des langues, au point que l'on dit désormais dans le milieu des linguistes qu'il y a un avant-Chomsky et un après-Chomsky. Les recherches sur la grammaire générative des langues se développent partout dans le monde, et notamment en France. Elles permettent de progresser dans la compréhension de ce qui se passe dans le cerveau lorsque certaines de nos cellules produisent du langage. Ce que n'a pas compris le sociologue Hymes, c'est que la grammaire générative de l'école chomskyenne est une composante de la biologie.

Hymes a eu tort de dénigrer la grammaire générative : c'est désormais un fait. Mais il n'a évidemment pas eu tort de porter un regard de sociologue sur la langue. Le linguiste Luigi Rizzi, Professeur au collège de France, grand spécialiste de grammaire générative, qui fut mon condisciple à l'Université, disait dans sa leçon inaugurale prononcée le 5 décembre 2020 que le langage est un objet en même temps naturel et social, et qu'il peut donc être abordé et par les sciences formelles et naturelles, et par les sciences humaines et sociales. C'est un chomskyen, et pas le moindre qui le dit : les entreprises de Chomsky et de Hymes sont toutes les deux fondatrices, l'une de l'étude nature biologique de la langue, l'autre de l'étude de la nature sociologique de la communication. Nous voici donc, Madame, cinquante ans après, réconciliés.

Reste à regarder ce qu'est devenue l'intuition de Hymes qu'il avait appelée « compétence de communication ». En France, deux courants de recherche se sont inspirés de cette notion, pour finir par s'en écarter au motif qu'elle serait insuffisamment explicative de ce qui se passe dans une situation de communication.

Le premier de ces deux courants est représenté par la linguiste Catherine Orecchioni, qui considère qu'il n'existe pas à proprement parler une compétence de communication mais des compétences multiples (linguistique, culturelle, logique...) qui interagissent et font qu'un individu communique plus ou moins aisément.

L'autre courant est celui du sociologue Pierre Bourdieu, qui s'est beaucoup intéressé à ce sujet, propose (dans un célèbre article intitulé « Le marché linguistique », en 1978) de « remplacer la notion de compétence par la notion de capital linguistique ». Pour lui, ce qui explique les différences de capacité à communiquer, ce n'est pas que certains seraient plus compétents que d'autres pour cela (tout être humain en est capable), mais c'est que certains ont acquis, dans leur milieu ou par l'éducation, un capital linguistique et culturel qui leur donne plus ou moins d'aisance dans la communication et donc plus ou moins de pouvoir dans les relations sociales.

Faut-il comme Hymes parler de la compétence de communication, ou comme Orecchioni parler des compétences multiples qui permettent la communication, ou comme Bourdieu du capital linguistique qui donne plus ou moins d'aisance à communiquer ?

Voilà, Madame, avec cette question, puisque vous allez être maintenant officiellement introduite dans l'Académie, une bien intéressante perspective pour nos discussions futures.

Séance publique du 20 mars 2023

Intronisation de Michèle VERDELHAN BOURGADE

Bernard LEBLEU

Président de l'Académie des Sciences et Lettres de Montpellier

Madame,

En accord avec les traditions de notre Académie, Michèle Verdelhan, que nous allons installer aujourd'hui sur le 3^{ème} fauteuil de la section Lettres, a fait l'éloge de son prédécesseur disparu en 2019. La tâche n'était pas des plus faciles dans la mesure où Guy Delande était un économiste spécialiste de la protection sociale et de la santé, domaines assez éloignés des siens. Vous vous en êtes, Madame, chère Michèle, acquittée avec talent et, c'est le but de l'exercice, vous avez fait revivre cette personnalité que les plus jeunes d'entre nous, moi compris, ont peu ou pas connu. La perspective de cette soirée m'a amené à consulter les conférences de Guy Delande sur le site internet de notre académie. J'y ai découvert les appréciations lucides et combien prémonitoires qu'il portait sur l'évolution de notre société. Dans une conférence prononcée en 2013 sur « La crise économique : mise en perspective », il analysait l'état du monde avec les termes d'un praticien-hospitalier que je cite : « Nous glissons de la pathologie aiguë rapidement réversible à la pathologie chronique d'évolution incertaine », affirmation que l'actualité a hélas largement confirmée. Dans une autre conférence, il nous disait en économiste parlant des retraites (je cite) : « les mesures aptes à assurer leur pérennité ont jusqu'à présent été éludées au profit d'un mécanisme de titrisation des risques qui permet un report de la charge des déficits sur les générations futures...lourd de conséquences à venir ». C'était il y dix ans et je n'insisterai pas sur l'actualité du propos.

Découvrir au travers de votre exposé la riche personnalité de Guy Delande a, chère Michèle, été très enrichissant tant il est vrai que beaucoup, à commencer par le scientifique que je suis, connaissent et comprennent mal les ressorts de l'économie pourtant fondamentaux dans le monde complexe et changeant où nous vivons.

La réponse devait comme de tradition vous être faite par votre parrain et ami Michel Gayraud qui malheureusement nous a quittés il y a quelques mois. Vous avez, chère Michele, nous avons tous, perdu un confrère qui nous a beaucoup apporté par sa grande connaissance de la Rome antique dont il ne faisait jamais étalage, par sa gentillesse, sa simplicité et son humour, comme il vient d'être rappelé.

Notre Secrétaire perpétuel, Christian Nique a accepté, malgré la grande charge de travail qui est la sienne, de remplacer Michel Gayraud et il l'a fait avec le brio que nous lui connaissons.

Avant de terminer, je voudrais, chère Michele, rappeler que, bien qu'éluée récemment, vous vous êtes très largement investie dans les activités de notre académie : il me paraît important de le rappeler ici.

Vous nous avez gratifié de trois conférences particulièrement appréciées que je mentionnerai brièvement. La diversité des sujets abordés témoigne de votre grande culture et de votre capacité à faire passer votre message à vos auditeurs. Le dénominateur

commun est sans doute que vous avez voulu mieux nous faire découvrir au travers de ces trois exposés des personnalités montpelliéraines remarquables et trop peu connues de beaucoup.

Dans « Jeanne Galzy ou comment la région devient roman » conférence prononcée en 2017 avant votre élection, vous nous avez fait découvrir l'œuvre et le style d'écriture de cette romancière assez peu connue, chantre de notre belle région et de ses habitants. Vous terminiez votre exposé en posant la question (je cite) : « Jeanne Galzy est-elle le Mauriac du Sud ? » et vous n'aviez pas tort.

Peu de temps après votre élection vous nous parliez de « Lucien Tesnière, Professeur de linguistique à Montpellier de 1937 à 1954 ». Vous nous avez tracé le portrait d'un personnage polyglotte, atypique (« forte tête et bohème » dites-vous) et linguiste de renommée internationale. Ici encore, vous excellez à nous tracer le portrait d'une personnalité en juxtaposant une description rigoureuse de l'œuvre, fruit de votre important travail de recherche, et des anecdotes la rendant particulièrement vivante. J'imagine qu'avec cette démarche, vous avez été une enseignante passionnante pour vos étudiants.

Vous nous avez en duo avec Maud Marron-Wojewodzki replacé de manière originale le Mouvement Support-surfaces, dans lequel se sont illustrés plusieurs artistes locaux, dans le contexte culturel et social agité des années 1960.

Je tiens aussi à souligner votre engagement auprès de notre confrère Jean-Pierre Nougier dans la tâche prenante et parfois ingrate de l'édition des Actes de notre Académie.

Enfin et je terminerai ici, vous venez d'être élue à la Vice-Présidence de la section Lettres, ce qui vous conduira à Présider votre section l'an prochain et à exercer la Présidence générale dans deux ans.

En qualité de Président de l'Académie des Sciences et Lettres de Montpellier, je déclare solennellement l'Académie heureuse et honorée de recevoir comme membre titulaire sur le 3^{ème} fauteuil de la section Lettres Madame Michèle Verdelhan.